



Commission paritaire nationale
de l'emploi
et de la formation professionnelle
de la Pharmacie d'officine

www.cpnefp-pharmacie.org

DÉCISION

Vu le procès-verbal en date du 29 juin 2017 du jury d'examen du certificat de qualification professionnelle,

CQP dermo cosmétique pharmaceutique

dont la formation est accessible aux titulaires du brevet professionnel de préparateur en pharmacie,

Vu le référentiel de certification,

Vu le règlement de l'examen,

Le certificat de qualification professionnelle (CQP) est décerné, pour les candidates du centre de **LORIENT** (56) à :

DERRIEN Manon
EZANNO Solène [avec les félicitations du jury]
GUÉGAN Hélène
GUINARD Graziella
LE MAO Gwendoline
LE PIOUFFE Chloé
LEGLAND Amélie
QUÉNO Audrey
SAUNIER Mélissa
TERRYN Elodie
TOULGOAT Pauline
VINCOURT Justine

Fait à Paris, le 29 juin 2017,
le président de jury,



Philippe DENRY